

## De la linguistique au marketing

### Étude de cas: la promotion en ligne des services universitaires

Rodica CAPOTĂ-STANCIU<sup>1</sup>  
Mihaela IVAN<sup>2</sup>  
Florina MOHANU<sup>3</sup>  
Roxana-Magdalena BÂRLEA<sup>4</sup>  
Maria Ana OPRESCU<sup>5</sup>

#### **Abstract**

*This paper presents the results of a research project which aimed towards increasing the visibility of our institution - The University of Economics - within the French speaking community. We present the motivation, the goals, the theoretical basis, the research methods and the results of our work. Both theoretical and practical aspects are approached here, outlining the progressing phases we went through, the difficulties we encountered, and the linguistic peculiarities of the two key domains: economic and academic. We also talk about the specificity of our "final product", which is the French version of the internet website of our institution.*

**Keywords:** *visibility, communication, translation, technical vocabulary, economic language*

Le thème du projet institutionnel de recherche et développement „*MOYENS D'AMÉLIORATION DE LA VISIBILITÉ INSTITUTIONNELLE DE L'ACADÉMIE D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE BUCAREST*” et sa mise en pratique (la construction en français du site de l'Académie d'Etudes Economiques (ASE) de Bucarest) a constitué une contribution importante à l'amélioration de la visibilité institutionnelle de l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest. Cette démarche s'avère très nécessaire dans le contexte de l'ouverture vers les valeurs européennes que le statut de notre pays en tant que membre de l'Union Européenne suppose et dans le contexte de l'alignement de l'enseignement économique roumain aux nouvelles exigences du troisième millénaire. La signature du Traité de Bologne, le nombre croissant des mobilités, autant au niveau des étudiants qu'au niveau des enseignants, des chercheurs et des spécialistes, constituent une occasion favorable pour agir en vue de l'augmentation et de l'amélioration de la visibilité de l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest.

---

<sup>1</sup> Académie d'Etudes Economiques de Bucarest, rostca@yahoo.com

<sup>2</sup> Académie d'Etudes Economiques de Bucarest, mihaella.ivan@gmail.com

<sup>3</sup> Académie d'Etudes Economiques de Bucarest

<sup>4</sup> Académie d'Etudes Economiques de Bucarest, roxanabirlea@yahoo.fr

<sup>5</sup> Académie d'Etudes Economiques de Bucarest, m\_anaoprescu@yahoo.fr

Dans ce contexte, à la proposition de la Direction de Communication et Relations Publiques de l'ASE, un collectif d'enseignants de la Chaire de Langues Romanes et de Communication en Affaires a initié ce projet de recherche et développement dont les résultats pratiques peuvent contribuer à obtenir une meilleure visibilité de l'offre éducative de l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest sur le marché des services universitaires, s'adressant à un public francophone, très important au niveau européen et mondial. Cette importance est justifiée par la grande diffusion de la langue française dans le monde. Le français est parlé par environ 175 millions de personnes, c'est-à-dire 3,2% de la population mondiale, premièrement en Europe, ensuite en Afrique, aux Etats-Unis, en Asie et en Océanie. Le français détient ainsi la 9<sup>ème</sup> place au monde et il est, à côté de l'anglais, la seule langue étrangère parlée sur tous les 5 continents.

Des millions d'habitants de la planète parlent le français parce que, grâce à son statut de langue officielle ou co-officielle, le français reste la deuxième langue du monde sur le plan de l'importance politique et occupe des positions stratégiques privilégiées comme langue administrative, langue de l'enseignement, langue des forces armées, langue de la justice, langue des médias, du commerce ou des affaires. C'est la deuxième langue du monde sur le plan de la géopolitique, en tant que langue officielle (ou co-officielle) en plus de 30 pays francophones.

Le français est aussi une des deux langues de travail de l'ONU, au Comité International Olympique, une des trois langues de travail de l'Union Africaine et d'autres organisations internationales ou régionales, y compris des organisations de l'Union Européenne: l'Organisation Mondiale du Commerce, de l'OTAN, de l'Agence Spatiale Européenne, de l'Union Européenne de Radio-TV, de la Cour Internationale de Justice, de la Cour Pénale Internationale, de la FIFA, de l'Agence Mondiale de l'antidoping, de l'Interpol, de l'Association Internationale de Sciences Politiques, de l'Union Postale Universelle (la principale langue officielle), etc. Le français est la deuxième langue étrangère enseignée dans l'Union Européenne et dans le monde (dans l'Union Européenne à l'égalité avec l'allemand et suivie par l'espagnol). Il y a 710 établissements francophones d'enseignement et de recherche dans le monde.

On pourrait ajouter que le français est la troisième langue utilisée sur l'Internet du point de vue de la fréquence et que c'est dans l'espace francophone qu'on déroule 19% du commerce mondial. On estime que 60% des francophones ont moins de 30 ans [10].

Le français est aussi une des langues dans lesquelles l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest offre aux étudiants des paquets éducatifs, autant à travers la filière francophone de la Faculté d'Administration des Affaires en Langues Etrangères que par les programmes de master organisés en collaboration

avec des universités françaises. Nous avons considéré que la variante en français du site de l'ASE pourra faciliter la réalisation de nouveaux contacts avec des établissements d'enseignement supérieur similaires des pays francophones (et non seulement) et permettra l'accès aux informations concernant les offres éducationnelles pour beaucoup de spécialistes qui désirent continuer leurs études par des programmes postuniversitaires. De plus, les réalisations théoriques et pratiques des enseignants et des étudiants de l'Académie pourront être connues par un public plus large, ayant comme langue maternelle ou seconde le français.

En concordance avec les orientations de l'Union Européenne, qui, sous la devise „Plus tu connais des langues, plus tu es humain” [4] milite pour le multilinguisme, pour que chaque citoyen européen connaisse au moins deux langues étrangères, on considère tout à fait nécessaire que l'Académie d'Etudes Economiques permette aux francophones l'accès aux informations, vu que leur intérêt pour notre établissement se manifeste par le nombre important de visiteurs des pays francophones sur le site de l'ASE.

A partir de ces éléments qui justifient une fois de plus la nécessité de notre démarche, l'équipe de recherche a consulté les sites des universités qui proposent plus d'une version (d'habitude en anglais) et a constaté que les versions en langues étrangères des sites sont toujours « en miroir ». Par conséquent, la démarche de la traduction en français du site a dû respecter généralement le format et le contenu du site en anglais [10].

La réalisation pratique du projet a supposé comme première étape une activité de recherche scientifique, dont nous allons parler dans ce qui suit.

## **1. Aspects théoriques de la traduction**

### ***1.1. Langage standard vs. Langage de spécialité***

Le processus de communication suppose l'existence et l'emploi d'un instrument multifonctionnel, représenté par l'ensemble des mots d'une langue, sous tous ses aspects, appartenant tant au langage standard qu'aux langages de spécialité.

“La totalité des mots qui existent et qui ont existé jamais dans une langue forme **le lexique** ou **le vocabulaire** de cette langue ” [3 : 3] c'est la définition qu'un important linguiste contemporain offre à un des instruments fondamentaux du processus de la communication interhumaine. Nous précisons que ces deux termes (lexique et vocabulaire) seront considérés synonymes tout au long de cet article. Il y a pourtant des linguistes qui différencient les deux termes et considèrent le lexique une notion abstraite, un ensemble de vocabulaires particuliers. Le vocabulaire, à son tour, est défini dans cette vision en fonction de facteurs comme:

les individus qui l'utilisent, le domaine auquel il est circonscrit, la situation de communication, etc.

Le lexique représente l'objet d'étude de plusieurs branches linguistiques comme la lexicologie/lexicographie, la sémantique et la terminologie. Parmi celles-ci, la lexicologie et la terminologie sont les domaines qui nous aident à mettre en évidence les différences et les types de rapports qui s'établissent entre les deux catégories lexicales étudiées: le lexique commun et le lexique spécialisé.

**La lexicologie** a comme unité de base *le mot* qu'elle étudie soit sous l'aspect du sens (surtout des changements de sens), soit sous l'aspect de l'origine (établir l'étymon et l'origine). „Définir le mot est un problème essentiel pour la lexicologie et généralement, l'unité lexicale est considérée en dehors du contexte ou de l'énoncé, dont l'importance est seulement implicite.” [5 : 289]

**La terminologie** s'est imposée dès le début comme une étude scientifique interdisciplinaire (bien que le statut de discipline autonome lui ait été longtemps contesté). Son fondateur, E. Wüster, la définit comme la « zone de frontière entre la logique, l'ontologie et l'informatique » [2 : 61]. Il y a eu, le long des années, trois acceptions (et pour certains chercheurs, même cinq) du mot „terminologie” qui déterminent autant de directions de recherche. La terminologie a été comprise comme langage spécialisé, ensuite comme ensemble de termes appartenant à un certain domaine spécialisé, pour qu'ultérieurement elle soit définie par Wüster comme „ce champ de l'investigation scientifique interdisciplinaire dont l'objet d'étude est les mots spécialisés qui apparaissent dans une langue naturelle et qui appartiennent à un domaine spécifique de l'usage” (*terminology is an interdisciplinary field of enquiry whose prime object of study are the specialised words occurring in natural languages which belong to specific domains of usage*) [2 : 32].

T. M. Cabré explique la vision de par le caractère des unités terminologiques qui „sont en même temps des unités de la langue (linguistique), éléments de la connaissance (sciences cognitives), véhicules de l'information (informatique).” [2 : 61]. Elle soutient le statut de discipline autonome de la terminologie, en argumentant que celle-ci „se définit par la relation qu'elle entretient avec les autres domaines auxquels elle emprunte un ensemble spécifique de concepts” [2 : 62] à l'aide desquels elle se construit un objet et un champ d'étude propres.

Les différences entre les deux disciplines se retrouvent tant au niveau de l'objet d'étude (la lexicologie étudie le mot et la terminologie étudie le terme), qu'au niveau des méthodes de recherche mises en pratique (la lexicologie est essentiellement descriptive, la démarche appartenant à la sémasiologie, la terminologie, de l'autre côté, est fondée sur une démarche appartenant à

l'onomasiologie et elle est plutôt normative, surtout en ce qui concerne une de ses branches – celle de la standardisation terminologique).

Bien qu'ils se traduisent sur le plan concret par la même réalité linguistique, le mot et le terme représentent, donc, les instruments de travail de deux disciplines distinctes. Le mot est une unité linguistique complexe, qui se réalise en même temps comme unité phonétique, sémantique et grammaticale, tandis que le terme est une unité de la connaissance à contenu stable, donc plus indépendant par rapport au contexte que le mot.

A. Bidu Vrânceanu considère que le terme est un signe linguistique composé sur la formule: **T = D/N- Snt/St**, où T = terme, D = désignation, N = notion, Snt = signifiant (forme externe), St = signifié (contenu notionnel). „La relation entre la désignation et la notion est réflexive et biunivoque pour un certain terme. Un terme se caractérise, donc, par **univocité, mono-référentialité et précision.** » [1]. Ces trois caractéristiques du terme le distinguent au niveau lexical du mot et représentent les principales différences sur ce plan entre la langue standard (le lexique commun) et les langages spécialisés. Mais elles décrivent un modèle idéal de terme qui aurait un seul sens, ferait référence à un seul signifié qu'il désigne avec un haut degré de précision. Malgré tout cela, et en dépit des efforts conscients des linguistes terminologues et des représentants de diverses sciences de systématiser le système terminologique par le respect de cette loi fondamentale de la terminologie, les significations se multiplient dans ces sous-ensembles conceptuels et lexicaux. Le lexique économique est loin de représenter un système terminologique idéal, les relations qui s'établissent entre les unités de ce domaine conceptuel sont presque similaires à celles qui existent dans le lexique général de la langue.

Les rapports entre la langue commune et le lexique spécialisé constituent un problème linguistique spécial qui a intéressé beaucoup de chercheurs (S. Darmestter, M. Bréal, A. Meillet, S. Ullmann, C.A. Allendorf, R.A. Budagov, V.V. Vinogradov, A.V. Bukina, M. Avram, S. Berejan, V. Bahnaru, Al. Boboc .a.), car ils sont extrêmement dynamiques et fonctionnent en deux sens: la migration des unités lexicales de la langue commune vers le langage spécialisé, phénomène qui s'appelle terminologisation, et le déplacement en sens inverse, du langage spécialisé vers le lexique commun, quand on peut parler d'une vulgarisation des termes.

Dans les deux sens de la migration des unités lexicales, ce mouvement est accompagné d'un changement de sens. En ce qui concerne les causes qui déterminent ces migrations, il y a des opinions différentes. Ainsi, le linguiste français A. Meillet [6 : 48] propose la classification suivante des facteurs qui contribuent aux changements sémantiques:

1. „le facteur linguistique,
2. le facteur historique,
3. le facteur social”

Pour ce qui est de la dérivation sémantique des unités lexicales de la langue commune, elle est un phénomène complexe et „connaît deux formes de manifestation: la terminologisation et la reterminologisation” [8 : 17].

**La terminologisation** représente un processus sémantique de formation des termes qui „consiste à modifier et réinterpréter sémantiquement les mots de la langue nationale commune et à les faire passer dans la catégorie des sous-systèmes lexicaux (langages) spécialisés, professionnels” [8 :18].

**La reterminologisation** consiste à adopter des termes qui reflètent des connaissances primaires sur la science et la technique, par les nouveaux systèmes terminologiques. Autrement dit, afin de désigner des phénomènes ou des notions récemment apparus, la langue fait parfois appel à des termes qui existent déjà dans d’autres systèmes terminologiques, qui pourraient avoir des traits sémantiques similaires. En conséquence, les deux sens, tant celui initial que celui reterminologisé, ont un statut d’indépendance et le contexte différencie les termes sous l’aspect sémantique. „Une particularité distinctive du processus de reterminologisation est constituée par le fait que l’unité lexicale récemment formée peut être incluse en même temps dans des systèmes terminologique différents”, [8 : 19] et constitue ce qui s’appelle un terme interdisciplinaire.

### *1.2. Le langage économique roumain vs. Le langage économique français*

Le langage économique représente un domaine terminologique qui a suscité un intérêt croissant pendant les dernières décennies, la preuve étant représentée par les nombreux ouvrages terminologique (contrastifs ou descriptifs), par les dictionnaires spécialisés (sur le domaine économique en général ou sur une de ses branches), mais aussi par les plans d’enseignement qui placent le terme „affaires” ou „économie” au centre de l’offre éducationnelle.

La comparaison avec les autres sous-ensembles terminologiques a eu comme résultat la mise en évidence de certains traits sémantiques (communs pour le roumain et le français) qui font la différence nette entre le langage économique et tout autre type de discours spécialisé.

La polysémie, bien qu’exclue par la définition du langage spécialisé, est un phénomène à haute fréquence dans la terminologie économique, et sa présence peut être expliquée par l’action d’une multitude de facteurs d’ordre linguistique, ontologique, gnoséologique et psychologique. Une des causes principales de ce phénomène réside dans le caractère inégal du développement de la langue, d’un

côté et de la vie sociale, de nos connaissances sur l'environnement de l'autre côté. Ce rythme inégal de développement entre ce domaine d'activité et les instruments de communication présente, d'ailleurs, d'autres conséquences importantes pour le lexique économique: afin de combler le manque d'éléments lexicaux adéquats à exprimer les nouvelles réalités ou une modification profonde des réalités qui ont déjà une étiquette linguistique, le langage économique fait appel à des modalités différentes pour former les termes, en utilisant la langue nationale (dans ce cas on parle de la migration des termes d'un domaine terminologique à l'autre, de la terminologisation des mots qui ont appartenu au lexique général ou de la formation de termes nouveaux à l'aide des procédés lexicaux spécifiques à la langue respective) ou étrangers (par emprunt direct ou par l'intermédiaire du calque linguistique).

La dérivation et les emprunts d'autres langues, mais aussi des facteurs d'ordre phonétique déterminent l'apparition dans le langage spécialisé d'un autre phénomène qui ne devrait pas, théoriquement, exister dans la terminologie – l'homonymie. Une cause supplémentaire de la polysémie et de l'homonymie dans le langage économique est constituée par la ressemblance entre les unités propres à ce domaine et le vocabulaire du fond principal lexical, car le commerce et les affaires sont parmi les occupations les plus répandues dans la vie sociale. Le lexique économique entretient en conséquence un rapport d'interdépendance avec le vocabulaire général, car beaucoup de termes du langage économique se retrouvent dans le fond commun lexical. Si dans le cas d'autres domaines terminologiques cela pourrait accentuer le danger de l'ambiguïté dans la communication spécialisée, dans le cas du langage économique, l'intégration des termes dans des contextes qui offrent des informations supplémentaires pour la précision du sens est suffisante pour la désambiguïsation de leur contenu lexical.

Bien que, toujours au niveau théorique, on exclue la synonymie, dans le langage économique les quasi-synonymes sont assez fréquents. L'antonymie est la seule des relations sémantiques qui pourrait caractériser un système terminologique idéal. Elle est aussi présente dans le langage des affaires, mais plutôt pour désigner des réalités paires, que pour exprimer des concepts contraires. Elle peut être mise en rapport avec un autre type de relation sémantique fréquente dans la terminologie économique – l'hyponymie, qui suppose l'organisation des termes sur un principe d'ordre hiérarchique en fonction de leur contenu sémantique – la subordination d'un terme qui désigne une notion spécifique, particulière, précise d'un autre terme qui désigne une notion plus générale par rapport à la première, mais qui appartient à la même classe.

En ce qui concerne la formation des termes, le langage économique contemporain des deux langues (le roumain et le français) est caractérisé par la

présence de nombreux anglicismes. Des exemples comme *leader*, *leadership*, *management*, *manager*, *marketing*, *merchandiser*, *merchandising*, *planning*, *stock*, etc. sont communs pour les deux systèmes linguistiques. L'explication est à la portée de tous: la position dominante de l'anglais et l'espace où ces concepts sont créés. La différence entre les deux langues (le roumain et le français) de ce point de vue, consiste dans l'attitude défensive adoptée par les académiciens français qui ont réussi à imposer dans la langue des syntagmes français équivalents pour une partie des anglicismes.

Ainsi, tandis qu'en français *product manager* est à présent utilisé en parallèle avec *chef de produit*, ou *staff* avec *personnel*, dans les documents roumains (surtout dans ceux de haut niveau de spécialisation), la fréquence des termes empruntés de l'anglais est très élevée, certains de ces documents étant rédigés même en anglais, même s'ils s'adressent à un public roumain.

## **2. Aspects pratiques de la construction de la version en français du site de l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest**

« La traduction spécialisée de différents domaines ne peut pas être conçue sans une connaissance approfondie de ces domaines. Cela suppose la connaissance des concepts et de leurs relations, de la manière d'organisation des systèmes conceptuels. [...] le traducteur ne peut pas se contenter de ce qui lui offre un dictionnaire et ne peut pas transposer des textes d'une langue à l'autre en les réduisant aux termes spécifiques. [...] Au-delà de ces termes, il y a un spécifique de chaque domaine, donné par une certaine structure de la phrase et par une phraséologie spécifique. Sans une bonne connaissance du domaine, il est impossible de découper correctement les termes dans le texte. » [7 : 13].

A partir des affirmations ci-dessus, du fait que toute traduction est en fait une activité de recherche et de création, la traduction en français du site de l'ASE s'est avéré un processus qui a nécessité non seulement une bonne connaissance du français et des différents domaines approchés, mais aussi une bonne gestion et répartition des thèmes et du contenu. En pratique, la construction en français du site a supposé :

- Une étape introductive
- La réorganisation et l'actualisation des informations
- La traduction
- La révision
- La mise en ligne.

L'étape introductive a impliqué un travail d'équipe : les enseignants et le collectif du Département de Communication et de Relations Publiques ont déroulé une activité de documentation et de collecte de données (l'étude des sites de

plusieurs universités du pays et de l'étranger, délimitation du public qui visite le site de l'ASE et des centres d'intérêt pour les visiteurs étrangers, etc.). Cette étape a été suivie par la réorganisation et l'actualisation des informations proposées pour la traduction.

Vu que la traduction en français du site s'est basée sur un corpus de textes déjà existant (la version en anglais), cette étape a été centrée en priorité sur l'analyse du corpus de textes, activité qui a permis de :

- identifier les problèmes de langue et de lexique qui peuvent constituer des difficultés dans la traduction ;
- établir le niveau de langue en fonction du type de texte proposé (historique, politique, économique) ;
- dresser un inventaire minimal de termes communs, utilisés dans la traduction du site de chaque faculté ;
- établir et se mettre d'accord sur les structures lexicales ;
- établir et se mettre d'accord sur les structures morphosyntaxiques ;
- harmoniser les propositions d'aménagement linguistique ;
- établir le niveau de langue en fonction de l'information transmise.

La mise en commun des inventaires de termes et l'accord sur les différentes structures à utiliser a permis une traduction unitaire et cohérente, sans divergences d'ordre terminologique et conceptuel. C'est toujours dans cette étape qu'on a dressé la bibliographie nécessaire qui a été bien sûr complétée tout au long du projet, en fonction des besoins.

Certains domaines comme les finances, le management et la cybernétique ont supposé l'emploi de nombreux termes spécifiques, pour la traduction desquels les dictionnaires généraux et économiques se sont montrés insuffisants. Ainsi, en vue de trouver la variante correcte, on a fait appel à des textes de spécialité en français, disponibles sur le web et aux manuels de spécialité, qui offrent la définition de ces notions. En vue de réaliser une traduction correcte, les membres de l'équipe ont fait appel à des dictionnaires spécialisés, en format classique et en ligne (Grand dictionnaire de terminologie, Larousse, Petit Robert, Lexis, Dictionnaire d'économie de Jean Pierre Paulet et d'autres.).

Les révisions ont été réalisées en plusieurs étapes : pendant la première, les textes de chaque faculté ont été revus du point de vue lexico-sémantique. Cela a supposé la vérification de la concordance entre le texte source et le texte traduit. Une deuxième étape a compris une consultation de l'équipe quant aux propositions de corrigés et l'introduction des modifications dans le texte, par un autre membre de l'équipe qui a vérifié de nouveau la qualité, la cohérence et la correction des traductions. Nous avons choisi cette variante de révision, appelée dans la littérature de spécialité « peer-review », afin d'assurer à la traduction un plus haut degré de

précision linguistique et d'exactitude scientifique. Bien que le volume de travail soit double, ce type de révision est constructive, tant pour le projet en cours, que pour le développement professionnel des membres de l'équipe. Le feed-back obtenu donne l'occasion de réfléchir sur les éventuelles lacunes linguistiques ou méthodologiques.

La révision a eu comme objectif premièrement la vérification de la précision des termes et des relations entre eux, des équivalences entre les termes en langue source et ceux en langue cible et deuxièmement l'étude des phraséologies spécifiques aux langages de spécialité.

L'élaboration de cette traduction, un travail systématique de terminologie spécialisée, a supposé aussi une activité soutenue de vérification de l'aménagement linguistique, c'est-à-dire la standardisation des termes et leur diffusion dans tout le corpus de textes traduits.

Une révision finale a été faite au moment de la mise en ligne de la traduction. On a respecté la structure de la version en anglais du site, tant pour la page d'accueil, que pour celle de chaque faculté de l'Académie d'Etudes Economiques (introduction, contact, bref aperçu historique, management de la faculté, présentation des départements, publications, centres de recherche, projets de recherche, partenaires, événements scientifiques, études, organisations des étudiants). Les discussions et l'aide de spécialité accordé par le personnel technique du Département de Communication et de Relations Publiques a permis la réalisation professionnelle de ce projet.

### **3. La spécificité de la construction de la variante en français du site de l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest**

La spécificité de la construction en langue étrangère du site d'un établissement d'enseignement supérieur se situe à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, il s'agit des aspects bien connus déjà qu'il faut prendre en considération dans le cas de toute traduction de site. Le site internet est la carte de visite de l'institution. Il doit être riche en informations et facile à naviguer, contenir les données les plus importantes et offrir au moins deux variantes en langues de circulation internationale. Il doit répondre aux besoins du public cible (potentiel étudiants étrangers, les universités étrangères, etc.).

Le traducteur a, en fait, un rôle de concepteur, parce que l'information sélectionnée pour le site de l'établissement doit être en permanence actualisée et formulée d'une manière claire et concise, pour offrir à l'utilisateur le maximum d'informations dans le minimum de pages. Ainsi, le traducteur doit vérifier la correction de l'information (par exemple, dans notre cas, les cours des différents

cycles d'enseignement (licence, master, doctorat), les périodes d'inscription aux différentes formes d'enseignement etc.).

Un deuxième niveau est représenté par le langage spécialisé utilisé. Dans notre cas il s'agit de deux types de langages de spécialité : d'un côté, le langage du domaine économique, avec ses spécialisations – marketing, comptabilité, finances, management, commerce, administration publique, informatique, statistique, etc.) et, de l'autre côté, les particularités de langage du milieu universitaire et scientifique (titres universitaires, établissements, centres de recherche nationaux et internationaux etc.).

En plus, apparaît le problème du niveau de langue utilisée: dans la traduction d'un site il faut utiliser un langage adéquat qui respecte les normes et les règles grammaticales actuelles et qui maintienne le message dans les limites des maximes de Grice et du principe de pertinence.

Dans le cas de la traduction en français du site de l'ASE on a pris en considération l'emploi du français en tant que moyen de communication et on a évité les calques, les traductions mot-à-mot et les éventuelles ambiguïtés retrouvées dans les textes-source.

Un des aspects délicats de la traduction du site de l'ASE a été celui de la recherche scientifique entreprise par les différentes facultés et chaires, les titres des projets, les références bibliographiques, les résultats de la recherche.

### **En guise de conclusion**

La version en français du site de l'Académie d'Etudes Economiques a été le résultat de la collaboration entre la Chaire de Langues Romanes et Communication dans les Affaires et la Direction de Communication et de Relations Publiques de l'ASE. Sa réalisation pratique a demandé la mise de la linguistique au service du marketing tenant compte du fait qu'on vit dans un monde où tout bouge très vite, où toutes les langues sont soumises aux exigences de la communication de masse, et où « le français, et d'autres langues aussi, entre dans une nouvelle époque de son histoire » [9 : 7]. C'est pourquoi nous pensons que la version en français suscitera le même intérêt et jouira de la même importance que la version en anglais.

Du point de vue de la structure du site en langues étrangères, on considère que les informations présentées doivent être très concises, centrées et actualisées. Tous ces aspects supposent une meilleure conceptualisation des domaines. Nous considérons également que les versions en langues étrangères pourraient être enrichies par d'autres rubriques (vidéo, audio, etc.).

L'équipe qui a travaillé à ce projet de recherche et de développement a fait des efforts soutenus de documentation, essayant d'harmoniser la multitude de

...

---

données offertes et de concevoir pour le public cible, mais aussi pour le grand public, une présentation aussi fidèle que possible de l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest, une présentation qui puisse offrir au public francophone une bonne image de notre établissement et de son avenir.

**Notes et références**

1. Bidu-Vrânceanu A. (coord.), 2002, *Lexic comun, lexic specializat*, Editura Universit ii din Bucure ti
2. Cabré M. T., 1999, *Terminology. Theory, methods and applications*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamin Publishing Company
3. Hristea Th., 1981, *Sinteze de limba român*, EDP, Bucure ti
4. *Le multilinguisme dans l'Union européenne: la Commission européenne appelle à œuvrer pour la promotion des langues et lance un nouveau portail web*, <http://europa.eu/rapid/pressReleases>
5. Ionescu – Rux ndoiu L., Manca M., Bidu Vrânceanu A., Pan -Dindelegan G., C l ra u C., 2001, *Dic ionarul de Stiin e ale Limbii*, Editura Nemira, Bucure ti
6. Meillet A., 1965, *Linguistique historique et linguistique generale*, Coll. „Linguistique” VIII, Librairie Honoré Champion Editeur, Paris
7. Pitar M., 2009, *Manual de terminologie i terminografie*, Editura Mirton, Timi oara
8. T nase Const., 1988, “Reinterpretarea semantic a unit ilor lexicale” în *Limba et literatura moldoveneasc*. – Chi in u, nr. 3
9. Walter H., 1988, *Le français dans tous les sens*, éd. Robert Lafont, Paris
10. [www.ase.edu.ro/engleza/index.asp](http://www.ase.edu.ro/engleza/index.asp)
11. [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)